



Formation Continue Professionnelle

« Nagez Forme Bien Etre »

Du lundi 10 au mercredi 12 septembre 2018

L'activité Nagez Forme Bien-être est une activité aquatique à but de prévention primaire du capital santé du pratiquant. Elle se décline soit en pratique de natation (position horizontale) soit en pratique de la forme (position verticale). Elle regroupe l'ensemble des activités aquatiques émergentes.

Elle est indispensable pour les clubs souhaitant obtenir l'agrément Nagez Forme Bien Etre et le Label Animation mention NFBE.

Date : Du lundi 10 septembre à 10h00 au mercredi 12 septembre 2018 à 17h00

Volume horaire : 22h00

Lieux : INFAN FFN et Stade Nautique Maurice Thorez – 21, rue du Colonel Raynal (salle et piscine)

Public visé : éducateurs de natation salariés ou bénévoles, licenciés, âgés d'au moins 17 ans et titulaires du diplôme du BF2 et/ou d'un diplôme d'Etat de la filière aquatique.

Effectif : 5 stagiaires minimum

Objectifs de la formation :

- Consolider et/ou apporter les connaissances et compétences nécessaires à la prise en charge d'un groupe de pratiquants exerçant l'activité Nagez Forme Bien Etre (prévention primaire : natation et activités d'aqua forme).
- Permettre aux éducateurs qui encadrent déjà ce type d'activités de conforter leurs pratiques et de progresser dans l'animation pédagogique et technique.

Contenus de la formation :

- Apport de connaissances, intervention d'experts, partage de concepts sur la connaissance des différents publics, le vieillissement, la lutte contre la sédentarité, les différentes activités aquatiques, l'organisation pédagogique, ...

Moyens pédagogiques :

Documentations remises aux stagiaires, diaporama, cas pratiques, interactivité et échanges.

INFAN

**Evaluation des acquis de la formation :**

Délivrance d'une attestation de suivi de formation. Pas d'évaluation spécifique proposée.

Coût pédagogique :

Le coût pédagogique de la formation est de **450 € TTC** à régler à l'INFAN par chèque à l'ordre de l'INFAN-FFN ou par virement bancaire, avant le début de la formation.

Frais d'inscription : 20€ par chèque à l'ordre de l'INFAN-FFN

Domiciliation	CMCIFRPP
Code Banque	CIC PARIS JAURES
Code Guichet	30066
N° Compte	10781
Clé RIB	00020383303
IBAN	07
Code BIC	FR76 3006 6107 8100 0203 8330 307

Pour les entraîneurs salariés, possibilité de prise en charge par un organisme collecteur (OPCA) dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Pour toutes demandes de prise en charge OPCA - Uniformation, veuillez trouver ci-dessous les informations à communiquer :

FEDERATION FRANÇAISE DE NATATION - INFAN

N° de déclaration d'activité : 11 75 34540 75

✉ Tour Essor, 14 rue Scandicci, 93508 PANTIN Cedex

☎ 01 41 83 87 70 - 📠 01 41 83 87 69

💻 www.ffnatation.fr Mail : ffn@ffnatation.fr

TVA INTRA COMMUNAUTAIRE – N° SIRET 775 695 802 00055 - APE 9312 Z

Frais annexes :

Les frais de restauration, hébergement, déplacement des stagiaires ne sont pas pris en charge par l'INFAN, mais peuvent être inclus dans la demande auprès de l'OPCA.

Informations complémentaires et contact INFAN :

Cécile GAUFFRETEAU, Chargée de formation INFAN : 01 41 83 87 24 –
cecile.gauffreteau@ffnatation.fr

INFAN



Formation Continue Professionnelle
Nagez Forme Bien Être



Fiche d'inscription à renvoyer par email à Cécile GAUFFRETEAU :
cecile.gauffreteau@ffnatation.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : mercredi 05 septembre 2018

Identité du stagiaire :

Nom et prénom : _____

Date de Naissance : _____

Numéro de Licence de la saison en cours : _____

Mail : _____

Tél : _____

Club : _____

Adresse du club : _____

Financement prévu pour la formation :

Fonds personnels OPCA Employeur Pôle Emploi

Autre (à préciser) _____

Pièces à joindre avec cette fiche d'inscription :

Lettre du Président de club et éventuellement du club d'accueil, précisant l'engagement et/ou l'expérience du stagiaire au sein du club, dans le domaine de l'animation et de l'enseignement

Autorisation parentale pour les mineurs

Certificat médical attestant de la capacité du candidat à suivre la formation, datant de moins de trois mois à l'entrée en formation

Copie d'un diplôme d'Etat de la filière aquatique et/ou BF2

Copie du diplôme de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC 1) minimum

Règlement financier : à l'ordre de l'INFAN

1. chèque de 450 € (chèque de caution à joindre même en cas de prise en charge OPCA)
2. chèque de 20 €

INFAN